

**PLAN D'ACTION LOCAL EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES (SBEH) 2017-2022**  
Comité local SBEH

	Objectifs visés	Actions à entreprendre	Responsables	Indicateurs de résultats	Échéancier	Statut Planifié, en cours, réalisé
<b>GOUVERNE LOCALE EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES</b>						
	Identifier un répondant local pour le CHUM	Identifier la direction porteuse du dossier et cibler la personne ressource	PDGA	Personne nommée	2016	Réalisé
	Mettre en place une structure de gouverne locale afin de soutenir la mise en œuvre des orientations ministérielles et des plans d'action régional et local en SBEH	Créer un comité local SBEH CHUM composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestionnaires du service social, ICU mère-enfant, ICU URHESS, responsable des bénévoles dont</li> <li>➤ la répondante locale en SBEH</li> <li>➤ Deux représentants des patients (patients partenaires)</li> </ul> Élaborer le mandat le comité local SBEH; Élaborer un calendrier annuel de rencontres.	Répondante CHUM – directrice adjointe DSM au volet qualité et évolution de la pratique	Création d'un comité local  Dépôt d'un mandat adopté par le comité local SBEH;  Compte-rendu des rencontres du comité local SBEH.	Août 2018  Août 2018  En continu	Réalisé  Réalisé
<b>Orientation 1 : Mieux rejoindre la population masculine par des stratégies de promotion et de prévention</b> (En lien avec l'axe 2 du plan d'action régional montréalais – SBEH)						
1.1	Connaitre le portrait actuel des hommes utilisateurs de services et leurs besoins.	Définir les paramètres souhaités du portrait et extraire des systèmes d'information les données requises.	DQEPE en collaboration avec la répondante locale	Rapport du portrait de la DQEPE	Octobre 2018	Réalisé
1.2	Faire le portrait actuel des hommes utilisateurs de services et leurs besoins.	Partager les données avec les membres du comité local du CHUM	Répondante CHUM	Bilan des présentations du rapport	Juin 2019	

1.3	Identifier les facteurs de vulnérabilités prioritaires, selon les groupes d'âge, pour lesquels certaines actions devraient être priorisées pour chacune des directions-clientèles.	À partir du rapport de la DQEPE, identifier les priorités et les modalités pour y répondre.	Comité local SBEH	Dépôt d'un plan de déploiement des actions prioritaires	Octobre 2019	
1.4	Connaitre les ressources du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que ceux des ressources communautaires disponibles pour les hommes sur le territoire du grand Montréal	Faire connaitre à tous les intervenants et les gestionnaires du CHUM le bottin de ressources pour les hommes montréalais élaboré par le comité régional SBEH (ROHIM) ;	Chef du service social	Dépôt du bottin sur le répertoire intranet du CHUM	Dès que le bottin est disponible	
<b>Orientation 2 : Adapter les services pour en améliorer l'accès et répondre aux besoins des hommes</b> (En lien avec les axes 2 et 3 du plan d'action régional montréalais – SBEH)						
2.1	Informé et sensibiliser les gestionnaires des directions cliniques du CHUM (ex : urgence, cliniques externes, etc.) à l'approche SBEH	Présenter le guide des pratiques de gestion aux gestionnaires des services hospitaliers et des services courants pour qu'ils puissent adapter leurs services à la population masculine; Présenter les orientations ministérielles ainsi que les plans d'action régional et local aux gestionnaires des services hospitaliers et des services courants pour qu'ils puissent adapter leurs services à la population masculine; Remettre aux gestionnaires un outil pour favoriser la présentation de l'approche SBHE à leurs intervenants.	Répondante locale SBEH	Dépôt d'un bilan présentant les activités réalisées et le public rejoint	Janvier 2020	
2.2	Soutenir gestionnaires dans le déploiement des services adaptés pour une meilleure réponse aux besoins des hommes et assurer la pérennisation de l'approche.	Soutenir les gestionnaires dans l'évaluation des besoins de formations de leur équipe; Transmettre aux gestionnaires le catalogue des formations du MSSS; Soutenir les gestionnaires dans l'évaluation des points d'amélioration nécessaires pour soutenir la mise en place de l'approche SBEH; S'assurer que les intervenants ont une bonne connaissance des ressources disponibles Identifier et mettre en place les modalités pour soutenir les gestionnaires dans leur rôle en transfert des connaissances (ex : coaching, formation) auprès des intervenants;	Répondante locale SBEH et SAC	Participation aux comités de gestion des regroupements	En continu	

		Identifier les modalités d'intervention en situation de crise auprès des équipes actuelles.				
2.3	Déployer auprès des intervenants une offre de formation continue en SBEH	<p>Déployer la formation de base : «Intervenir auprès des hommes » :</p> <p>Phase 1 : Formation des travailleurs sociaux de l'établissement</p> <p>Phase 2 : Intervenants de l'urgence et des cliniques externes</p> <p>Phase 3 : Intervenants auprès de la clientèle masculine hospitaliser</p> <p>Mettre à jour la liste des personnes ayant déjà reçu la formation «Intervenir auprès des hommes» et identifier une modalité pour une mise à jour de leurs connaissances;</p> <p>Recenser les besoins de formations supplémentaires auprès des intervenants et des gestionnaires;</p>	Répondante locale SBEH	<p>Nombre de personnes formées</p> <p>Nombre de personnes formées</p> <p>Nombre de personnes formées</p> <p>Dépôt d'un plan de formation annuel</p> <p>Dépôt d'un bilan de participation et de satisfaction des formations offertes</p>	<p>Décembre 2019</p> <p>Juin 2020</p> <p>Juin 2021</p> <p>Annuellement</p> <p>Annuellement</p>	En cours (20/ 59)
2.4	Offrir à la clientèle masculine du CHUM une offre de services adaptée, concertée et complémentaire entre les établissements du réseau de la santé et les organismes communautaires	<p>Identifier les offres existantes spécifiques à la clientèle masculine;</p> <p>Assurer une diffusion des services disponibles;</p> <p>Identifier les zones d'amélioration</p>	<p>Comité local SBEH</p> <p>Comité local SBEH</p> <p>Comité local SBEH</p>	<p>Dépôt de l'offre de service actuel</p> <p>Dépôt du plan de communication</p> <p>Dépôt des zones d'amélioration requise au CCC</p>	<p>Septembre 2019</p> <p>Novembre 2019</p> <p>Novembre 2019</p>	
2.5	Promouvoir les bonnes pratiques auprès des hommes et des pères afin d'adapter les services pour mieux les rejoindre	Sensibiliser les équipes qui interviennent auprès des familles pour les sensibiliser à l'importance du rôle du père dans l'intervention auprès des enfants;	Comité local SBEH	Bilan des présentations auprès des services	Janvier 2020	

### Orientation 3 : Améliorer la compréhension des dynamiques masculines et les pratiques pour répondre aux besoins des hommes

(En lien avec l'axe 3 du plan d'action régional montréalais – SBEH)

3.1	Assurer une vigie des meilleures pratiques reliées aux différentes réalités masculines	Participation au comité régionale montréalais;  Implication avec les partenaires pour déployer des pratiques innovantes dans l'approche de la clientèle masculine;  Mettre en place une veille stratégique d'information	Répondante locale    SAC	Participation aux rencontres    Veille active	En continu    Mai 2019	
-----	--	--	--------------------------------------	---	------------------------------------	--

Document de travail